



---

Restriction des cultes, prendre notre part aux épreuves du pays

---

**Par Mgr Pascal Wintzer Archevêque de Poitiers**

La Croix le 04/11/2020 à 13:11



**Mgr Pascal Wintzer, archevêque de Poitiers, dénonce un discours parfois « malsain » parmi ceux qui s'insurgent de la**

# décision du gouvernement de maintenir l'interdiction des cultes publics.

Les mêmes choses produisent les mêmes effets : devant l'interdiction des liturgies publiques, exceptées les obsèques, des catholiques expriment leur souffrance. Elle est naturelle, l'eucharistie et l'assemblée chrétienne nourrissent notre foi.

Oui, nous vivons un manque, oui, ceci est douloureux, oui, l'eucharistie est essentielle à la vie chrétienne. Cependant, la circulation du virus est-elle une invention ? L'Etat en prend-il prétexte pour mettre en place un régime d'encadrement des libertés, dont la liberté religieuse ?

Il est légitime qu'un Etat, en fonction des données dont il dispose, dans le respect des lois et des règles, impose des mesures qui sont au bénéfice de tous, y compris des mesures, et c'est le cas cette année, qui restreignent des libertés publiques. Il est bien entendu possible d'estimer que ces mesures ne sont pas légitimes, ou sont excessives ; dans de pareils cas, il revient à la juridiction administrative de dire le Droit.

Ce qui me gêne, au-delà d'éventuelles procédures, toujours possibles, c'est un discours que je n'hésite pas à qualifier de malsain.

On entend ou on lit que les mesures de restriction des cultes ne seraient pas dictées par des impératifs sanitaires mais l'expression d'un Etat laïc qui n'aurait de cesse d'encadrer voire de contrôler les cultes. Même en dehors du confinement, certains aiment à dire les chrétiens, sinon persécutés en France, mais au moins ne pouvant disposer d'une vraie liberté.

Rendre compte de sa foi est par nature toujours difficile et exigeant ; pour autant, soyons honnêtes, qui peut, en France, se dire persécuté en raison de ses convictions et pratiques religieuses ? Ceux qui le prétendent, ce sont les tenants de l'islamisme politique, qui, depuis l'étranger, décrivent la France, sa laïcité, son Etat comme persécuteurs de l'islam.

Alors qu'il est urgent que les musulmans français et vivant en France, ses responsables en particulier, affirment haut et fort qu'ils sont respectés et libres de vivre leur religion en France, il serait grave et même irresponsable que des catholiques adoptent un discours semblable, tout simplement parce que, non seulement il est dangereux, surtout il est faux.

Depuis trop d'années, des personnes, des groupes, ont trouvé une identité en se qualifiant de « discriminés », « victimes » de phobies diverses. Un minimum de lucidité permet de savoir qui sont les vrais pauvres, en moyens matériels, en qualité de l'habitat ou de vie familiale. Cette même lucidité permet de ne pas se tromper au sujet de ceux qui attendent à des chrétiens, non pas l'Etat, qui exerce sa mission protectrice, et qui doit en répondre devant le peuple et la Loi, mais les tenants de l'islam politique.

---

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 31/08/2025 -

<https://charente.catholique.fr/grand-angouleme/paroisses/sainte-josephine-bakhita/reflexions/2270-2/>